

PROCÈS VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 11 avril 2016

Nombre de conseillers en exercice : 15
Nombre de présents : 10
Nombre de votants : 10

Convocation transmise le 4 avril 2016.

L'an deux mil seize, le onze avril à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la commune de Sepvret s'est réuni en lieu ordinaire de ses séances, salle de la Mairie de Sepvret, sous la présidence de Patrick CHARPENTIER, Maire.

Présents : Mmes et MM. les conseillers municipaux :
BARC Nathalie, BOUGOUIN Isabelle, BRISSARD Armand, BUTRÉ Sabrina, CHARPENTIER Patrick, CHESNES Dolorès, DUCOURTIEUX Jean-Claude, LIÉTARD Philippe, LINET Michel, PALLUAULT Delphine.

Absents ayant donné pouvoir :

Absents excusés : *LACOMBE David, PARISOT Bertrand, TEXIER Pauline, THIERY Yves, MENUET Céline.*

Secrétaire de séance : *BUTRÉ Sabrina.*

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Ordre du jour :

- ***Vote des comptes administratifs,***
- ***Approbation des comptes de gestion,***
- ***Vote des budgets primitifs,***
- ***Questions diverses.***

I. Vote des comptes administratifs et approbation des comptes de gestion

- ***Commune de Sepvret***

Les comptes de la commune de SEPVRET pour l'année 2015 font apparaître un excédent de fonctionnement cumulé de 379 028,24 € (+ 82 487,46 € pour l'année 2015) et un déficit d'investissement cumulé de 59 550,52 € (- 62 814,81 € pour l'année 2015) qui seront reportés sur les budgets 2016.

- ***Eco-quartier des Ouzines***

Les comptes de l'Eco-quartier des Ouzines pour l'année 2015 font apparaître un déficit de fonctionnement cumulé de 35 436,98 € (- 57 109,78 € pour l'année 2015) et un déficit d'investissement cumulé de 191 582,62 € (+ 86 179,42 € pour l'année 2015) qui seront reportés sur les budgets 2016.

- ***CCAS de Sepvret***

Les comptes du CCAS de Sepvret pour l'année 2015 font apparaître un excédent de fonctionnement cumulé de 466,85 € (- 100,00 € pour l'année 2015). Etant donné la dissolution du CCAS de SEPVRET au 01/01/2016, il n'y aura pas de budget pour l'année 2016 et le solde d'excédent de fonctionnement sera reporté sur le budget de la commune de Sepvret.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de valider les comptes administratifs et les comptes de gestion 2015 de la commune de SEPVRET, de l'Eco-quartier et du CCAS de Sepvret.

II. Vote des budgets primitifs

Suite à la préparation des derniers conseils, et en considérant la diminution des taux communaux (taxes directes locales), il est proposé un équilibre des budgets primitifs 2016 de la Commune de SEPVRET et de l'Eco-Quartier des Ouzines comme suit :

- **Commune de SEPVRET**

Le budget primitif de la commune s'équilibre à 683 982,57 € en fonctionnement et 838 008,97 € en investissement (dont 102 249,79 euros en reste à réaliser N-1 concernant les dépenses d'investissement).

- **Lotissement Eco-quartier des Ouzines**

Le budget primitif de l'Eco-quartier des Ouzines s'équilibre à 484 687,24 € en fonctionnement et 665 585,15 € en investissement.

Le Conseil Municipal, après en avoir débattu, décide à l'unanimité de valider les budgets primitifs de la Commune de Sepvret et de l'Eco-quartier des Ouzines pour l'année 2016.

III. Questions diverses

- ***Subvention Union Sportive Chenay-Chey-Sepvret***

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'accorder une subvention de 1 000 euros.

Cette subvention est accordée par le Conseil Municipal à condition que l'USCCS reverse une partie de cette subvention à l'école de foot cantonal.

- ***CCID***

La Commission Communale des Impôts Directes s'est réunie le 4 avril dernier.

La dernière révision des habitations classées en catégories 6,7 et 8 date de 1970. Il apparaît donc opportun de réactualiser cette liste. Une demande de réactualisation a été faite auprès de la Direction Générale des Finances Publiques.

- ***Cérémonie du 8 mai***

En raison de la cérémonie organisée par la Municipalité le vendredi 8 mai 2016, le Conseil Municipal, après en avoir débattu, décide d'accorder les dépenses liées à l'achat de produits alimentaires (gâteaux et boissons) pour la confection du vin d'honneur ainsi qu'à l'achat d'une gerbe de fleurs (Fleuriste Ô SOLEIL, 79800 LA MOTHE ST HERAY).

- ***Repas du 14 juillet***

Il conviendrait de se renseigner sur les tarifs auprès du Loup Garou (promenade en calèche) et auprès de fournisseurs de structures gonflables. Une pré-réservation pourrait être envisagée.

- ***Maisons passives***

Les rapports entre l'architecte et la maîtrise d'œuvre étant un peu tendus, une intervention de « La Maisons Passive » (labellisateur) serait nécessaire afin d'expertiser le projet.

Une étude sur la pose de panneaux photovoltaïques a été réalisée par le CRER. Les gains annuels seraient les suivants :

- ✓ Maisons passives
 - Pour 1 maison : 638 €/an sur 20 ans (durée de vie des panneaux)
⇒ 304 €/an + 334 €/an économie de couverture
 - Pour 2 maisons : 1 276 €/an
- ✓ Ecole : 904 €/an
- ✓ Salle des fêtes : 317 €/an

La pose de panneaux photovoltaïques nécessite la mise en place d'un budget spécifique qui devra être validé préalablement par le Trésorier.

Les conduites électriques doivent être vérifiées.

Le sujet est soumis à la réflexion et sera remis à l'ordre du jour lors d'un prochain conseil municipal.

- **Parcelle Roger Magnain - Pillac**

Le Maire informe que la parcelle cadastrée section C n° 1140 appartenant à M. Roger Magnain pourrait être vendue prochainement.

- **Local de stockage du Foyer Rural**

Le Foyer Rural demande l'autorisation de faire un aménagement dans le local communal. Le Conseil Municipal accepte la réalisation de cet aménagement. L'achat des petites fournitures sera pris en charge par la Mairie.

- **Subventions aux foyers ruraux**

Le Conseil Départemental des Deux-Sèvres a décidé de supprimer la subvention de 30 000 € attribuée à la Fédération Départementale Foyers Ruraux des Deux-Sèvres ce qui risque de mettre en péril de nombreux foyers ruraux du département. Le Foyer Rural de Sepvret sera directement impacté par cette décision.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 heures.

Fait et délibéré en séance du 11/04/2016.

Liste des conseillers présents :

BARC Nathalie

BOUGOUIN Isabelle

BRISSARD Armand

BUTRÉ Sabrina

CHESNES Dolorès

DUCOURTIEUX Jean-Claude

LIETARD Philippe

LINET Michel

PALLUAULT Delphine

Le Maire :

CHARPENTIER Patrick